

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 4/2015
Numéro d'enregistrement : 45
Année scolaire : 2015-2016
Nombre de membres du CA : 27
Nombre de présents : 18
Quorum : 16

Le Conseil d'administration

Convoqué le septième

Réuni le 1er octobre 2015

Sous la présidence de Monsieur MOLARD, Proviseur

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R421-25.

VU

• le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54

• le code des marchés publics

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

oui

Nombre : 1

Libellé de la délibération :

Contrat de service avec le Laboratoire Départemental d'Analyses du Cher
Objet : réalisation de contrôles de denrées alimentaires du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016.
Montant annuel : 1 930,52 euros TTC

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Le président du Conseil d'administration
Nom : Monsieur Francis MOLARD

Date : 1^{er} octobre 2015

Signature :

Date de transmission à l'autorité de contrôle : 21/10/15

Date de publication :

Date d'exécution :

